

NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

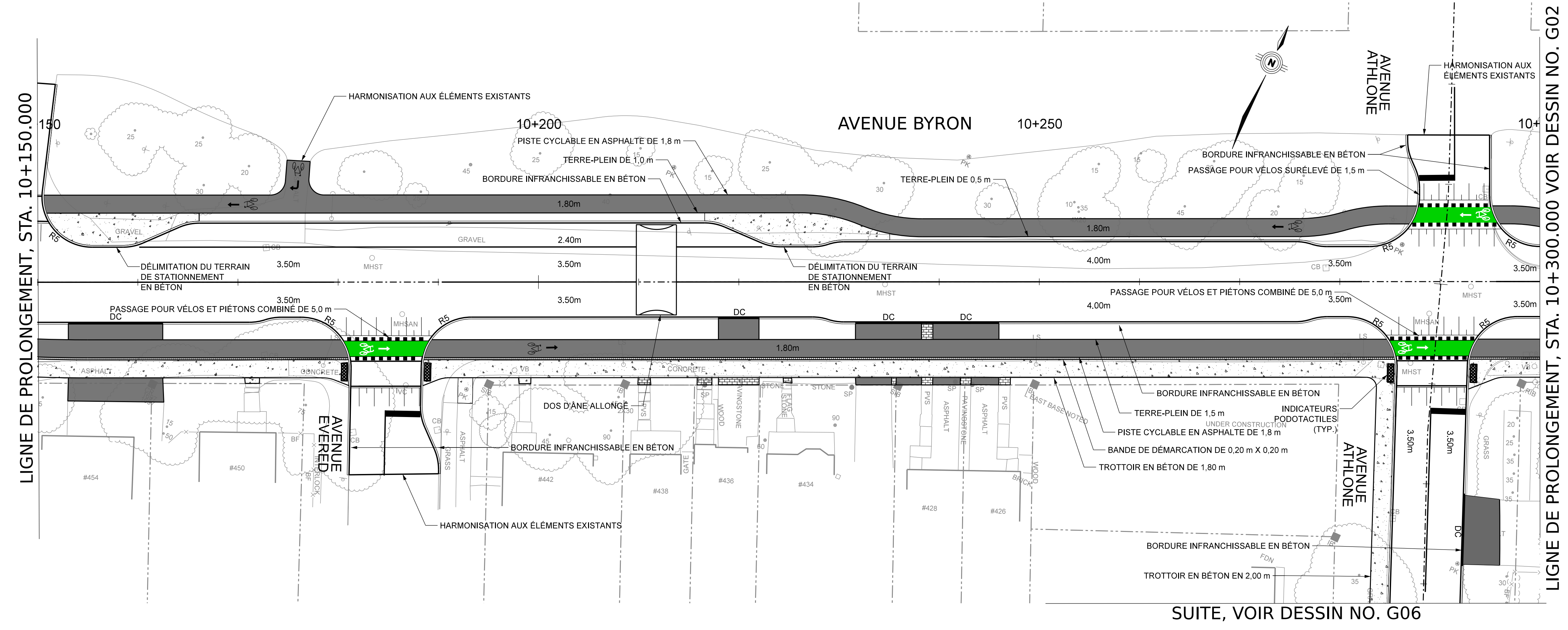
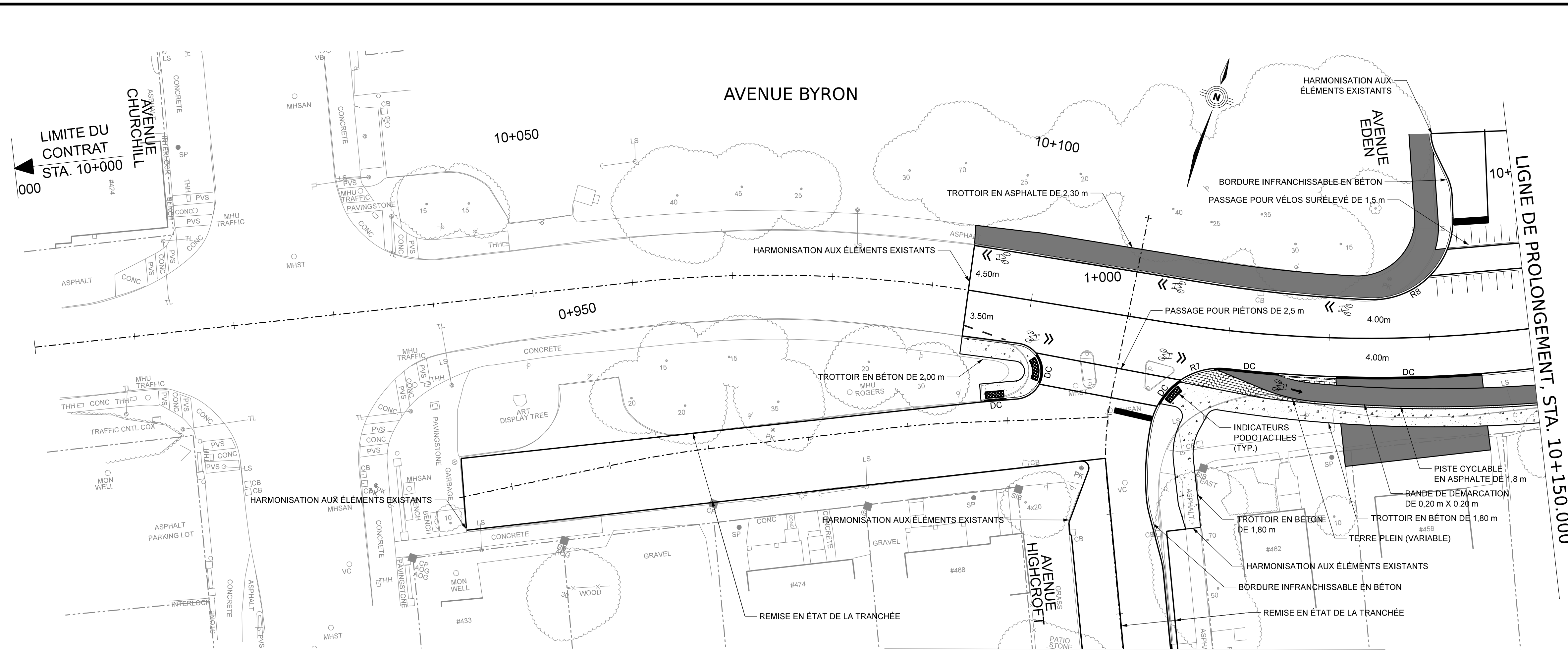
**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES  
ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET  
DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA  
DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION  
SUBSÉQUENTES.

REMARQUES:

LARGEURS PROPOSÉES AUX INTERSECTIONS :

- AVENUE HIGHCROFT (À L'INTERSECTION DE L'AVENUE BYRON) - 7,0m
- AVENUE HIGHCROFT (À L'INTERSECTION DE LA PLACE BYRON) - 5,0m
- AVENUE EVERED - 7,0 m
- AVENUE EVERED - 7,0 m
- AVENUE ATHLONE - 7,0 m



LIMITE DU CONTRAT  
STA. 10+000

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+150.000

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+300.000 VOIR DESSIN NO. G02



NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION SUBSÉQUENTES.

REMARQUES:

LARGEURS PROPOSÉES AUX INTERSECTIONS :

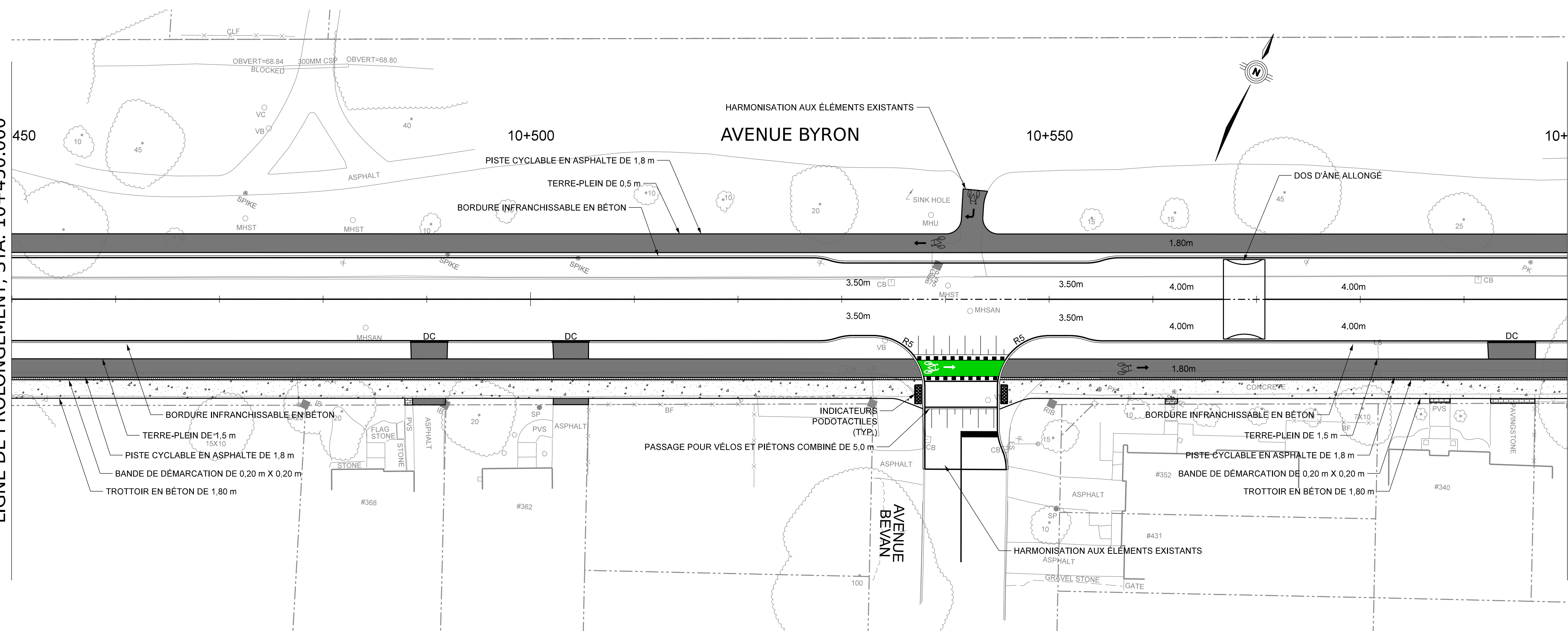
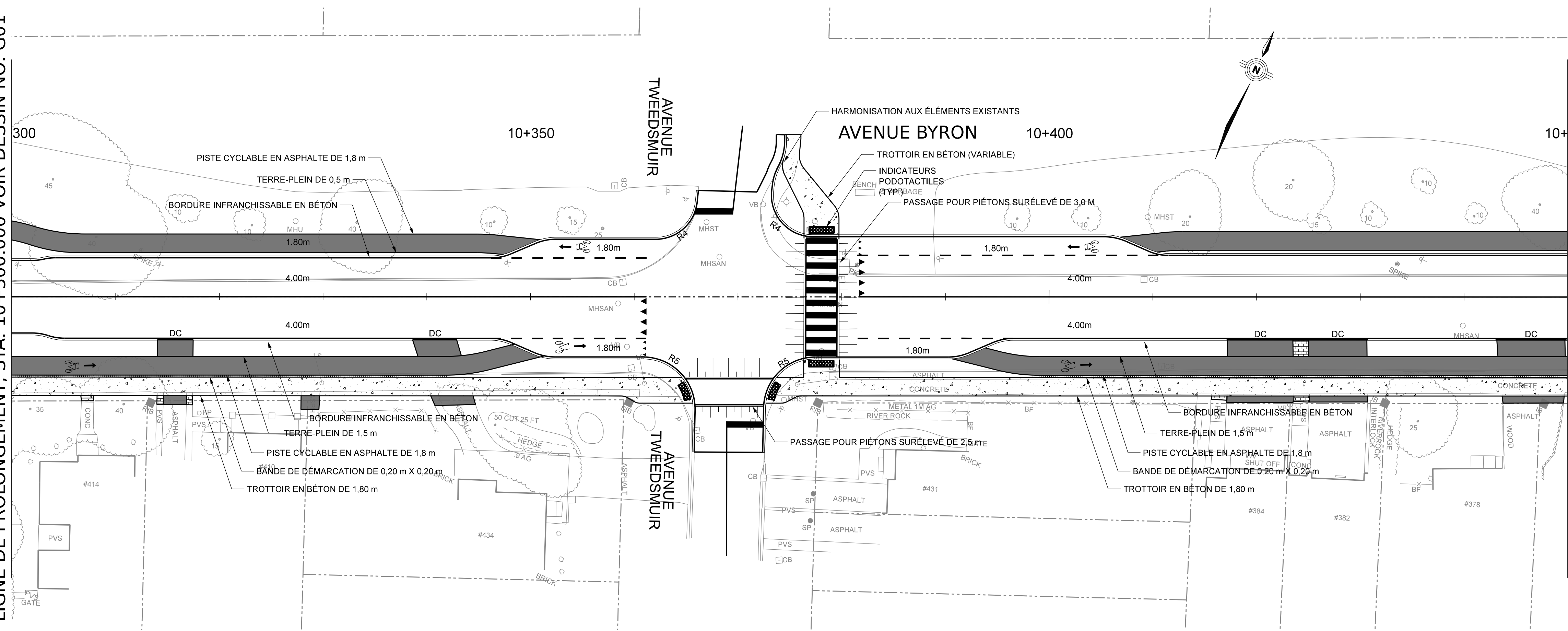
- AVENUE TWEEDSMUIR - 7,0 m
- AVENUE BEVAN - 7,0 m

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+300.000 VOIR DESSIN NO. G01

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+450.000

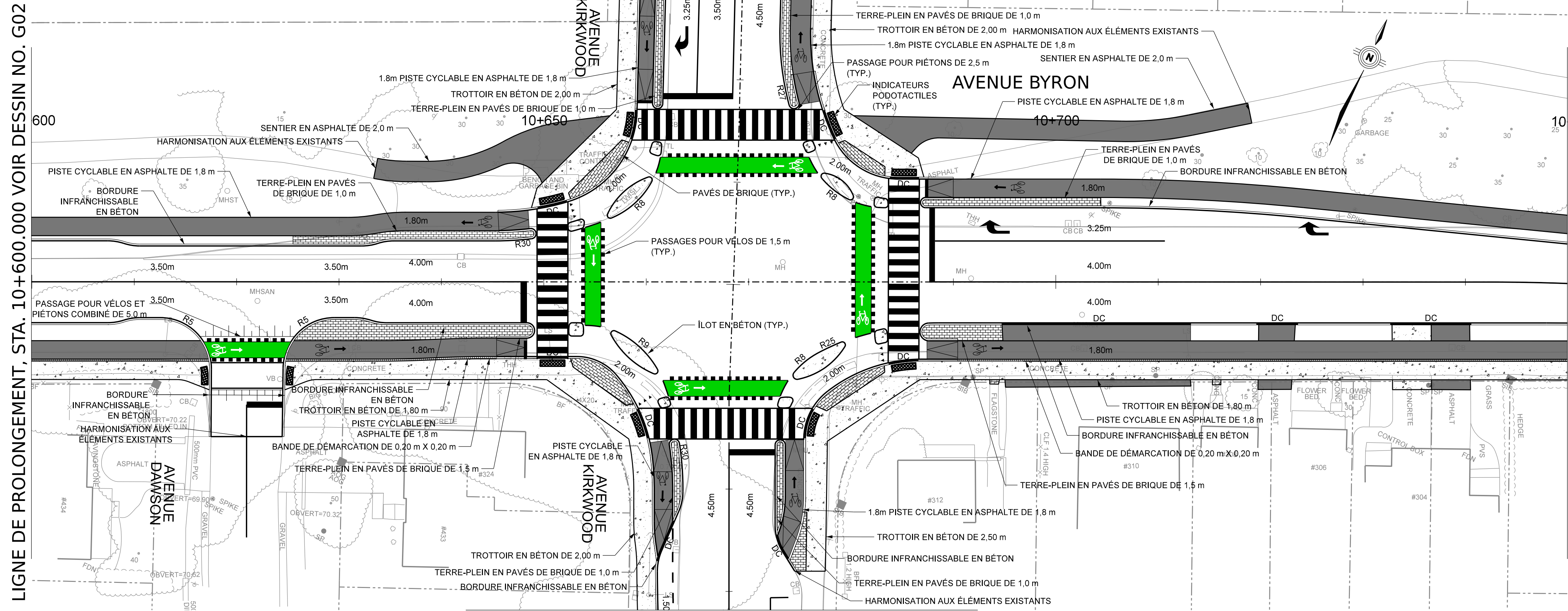
LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+450.000

LIGNE DE PROLONGEMENT, 10+600.000 VOIR DESSIN NO. G03





LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+600.000 VOIR DESSIN NO. G02

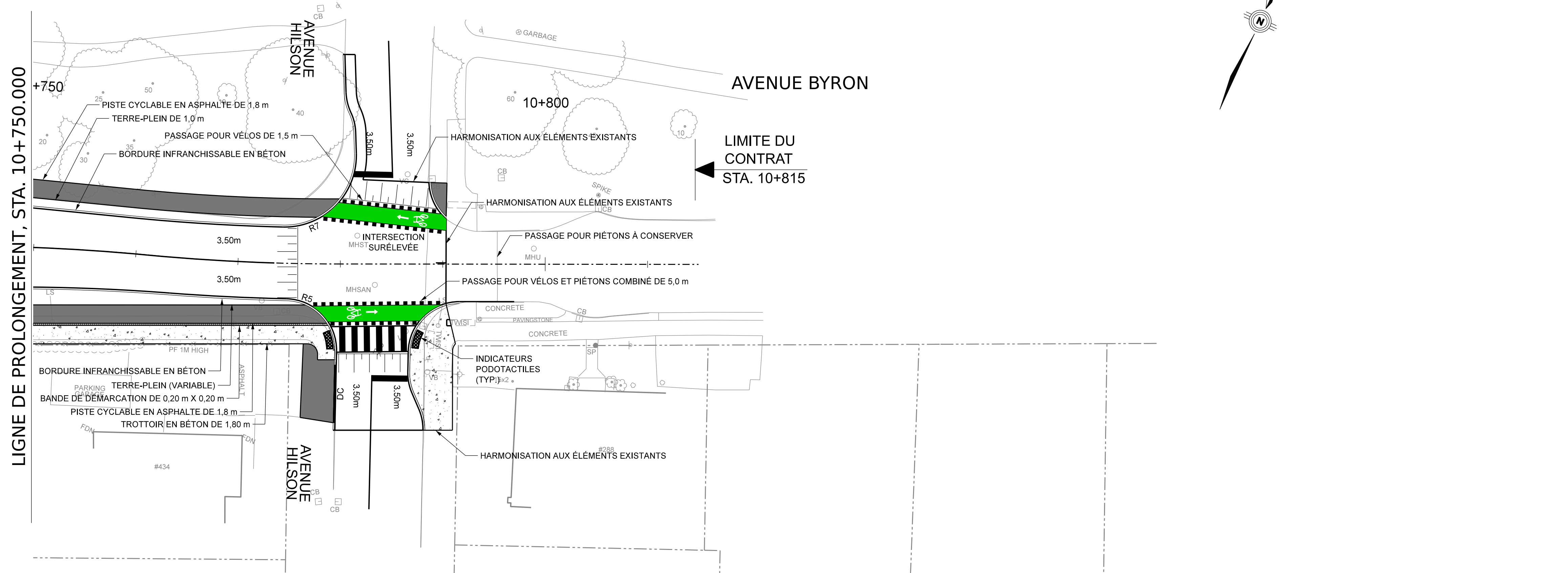


SUITE, VOIR DESSIN NO. G08

SUITE, VOIR DESSIN NO. G08

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+750.000

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 10+750.000



AVENUE BYRON

LIMITE DU CONTRAT STA. 10+815



NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION SUBSÉQUENTES.

- REMARQUES:
- LARGEURS PROPOSÉES AUX INTERSECTIONS :
    - AVENUE DAWSON - 7,0 m
    - AVENUE HILLSON - 7,0 m
  - AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE DESCENDANTE ENTRE LES PISTES CYCLABLES ET LE NIVEAU DE LA ROUTE À L'INTERSECTION DE L'AVENUE KIRKWOOD CONFORMÈMENT AUX EXIGENCES RELATIVES À L'ACCESSIBILITÉ AUX INTERSECTIONS (ANNEXE A-3)

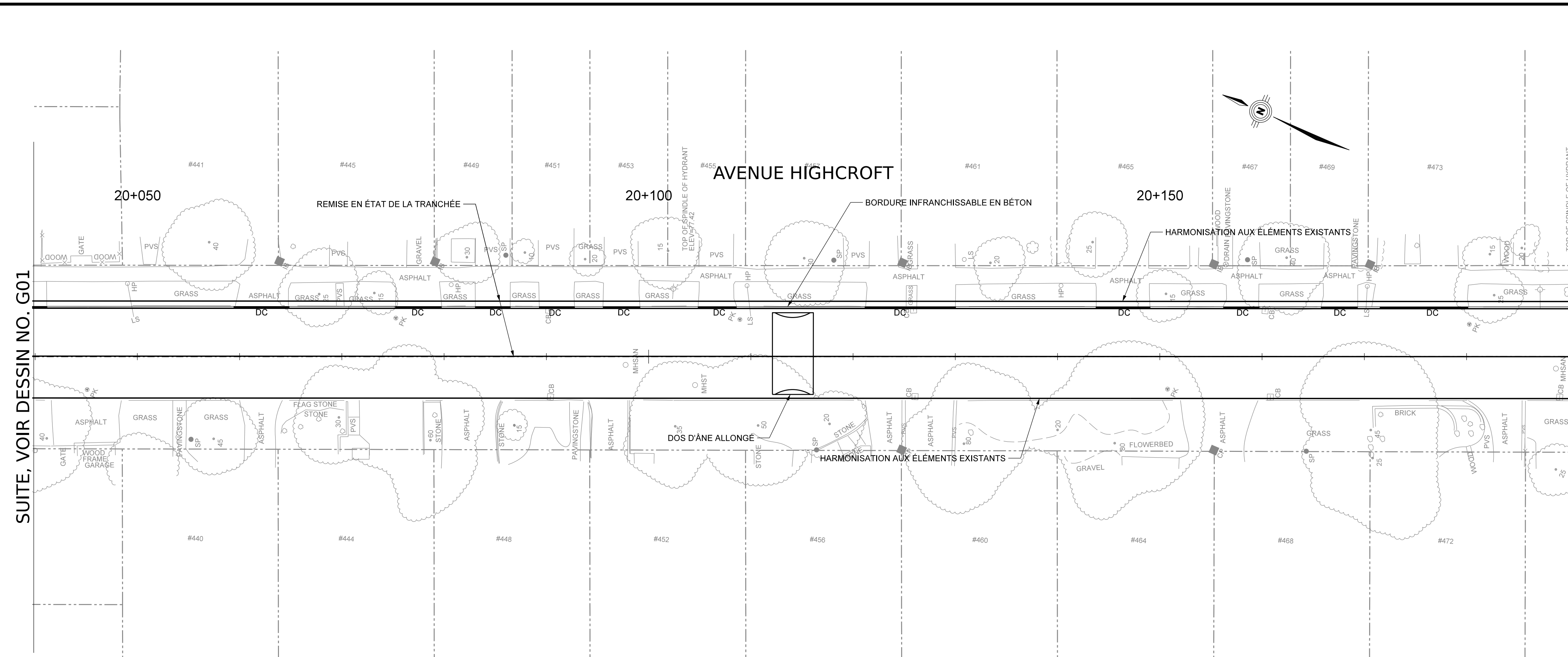


NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

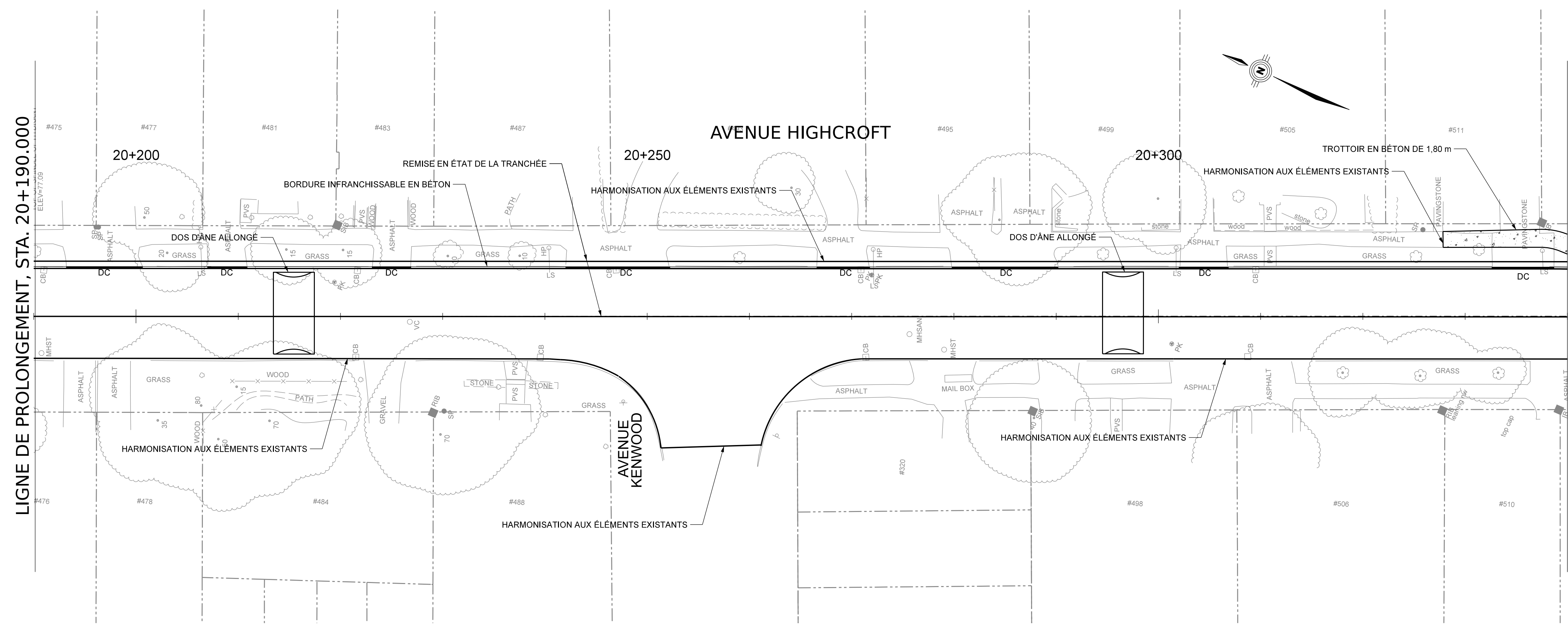
**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES  
ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET  
DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA  
DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION  
SUBSÉQUENTES.



SUITE, VOIR DESSIN NO. G01

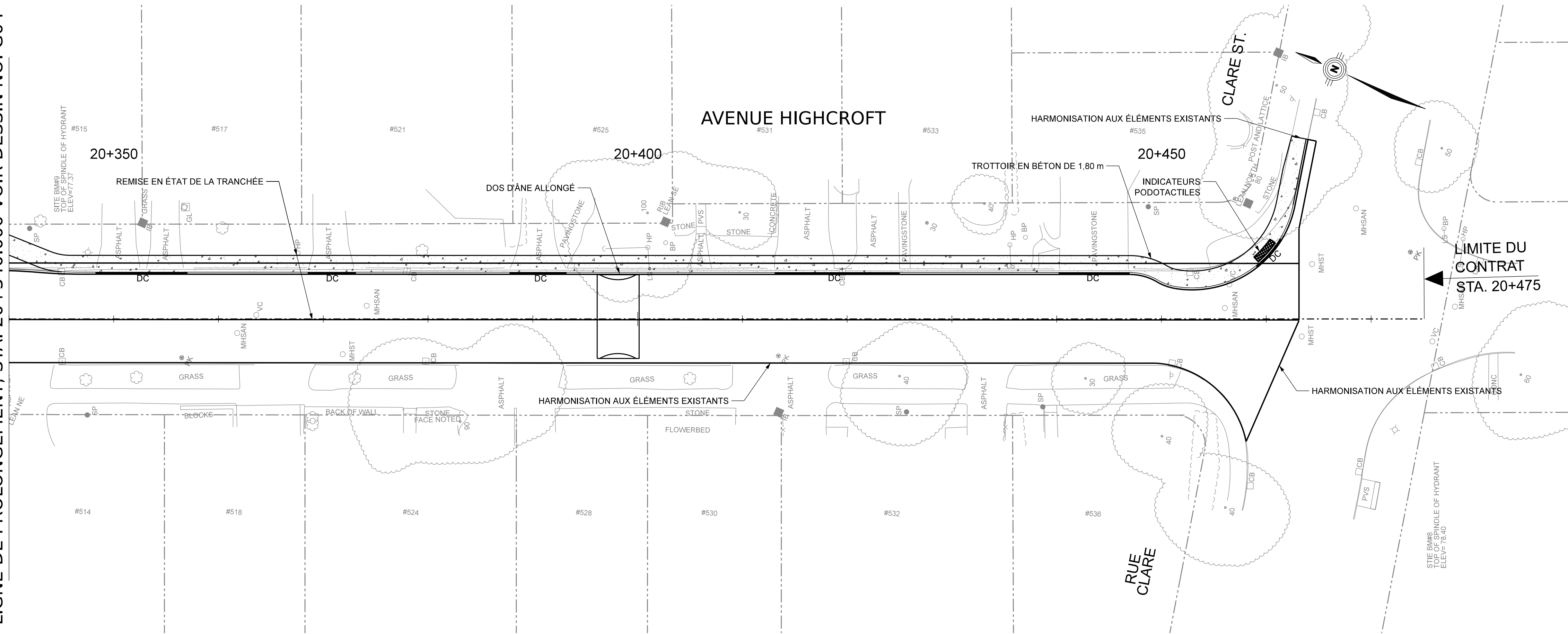
LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 20+190.000



LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 20+190.000

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 20+340.000 VOIR DESSIN NO. G05

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 20+340.00 VOIR DESSIN NO. G04



TRAVAUX DE RÉFECTION INTÉGRÉE  
DES AVENUES BYRON, ATHLONE ET  
HIGHCROFT

**Ottawa**

Contract No. CP-000420 Dwg. No. G05  
Sheet of

Asset No. \_\_\_\_\_  
Asset Group \_\_\_\_\_

K. Gibbs, ing. *Ingénieur principal*  
Services d'infrastructure

C. Ducloux, ing. *Directrice adjointe*  
Services d'infrastructure

**Robinson  
Consultants**

Des. --- Chkd. ---  
Dwn. J.S. Chkd. R.C.  
Utility Circ. No. \_\_\_\_\_ Index No. \_\_\_\_\_  
Const. Inspector \_\_\_\_\_

Scale: HORIZONTAL  
0m 5 10

NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION SUBSÉQUENTES.



NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

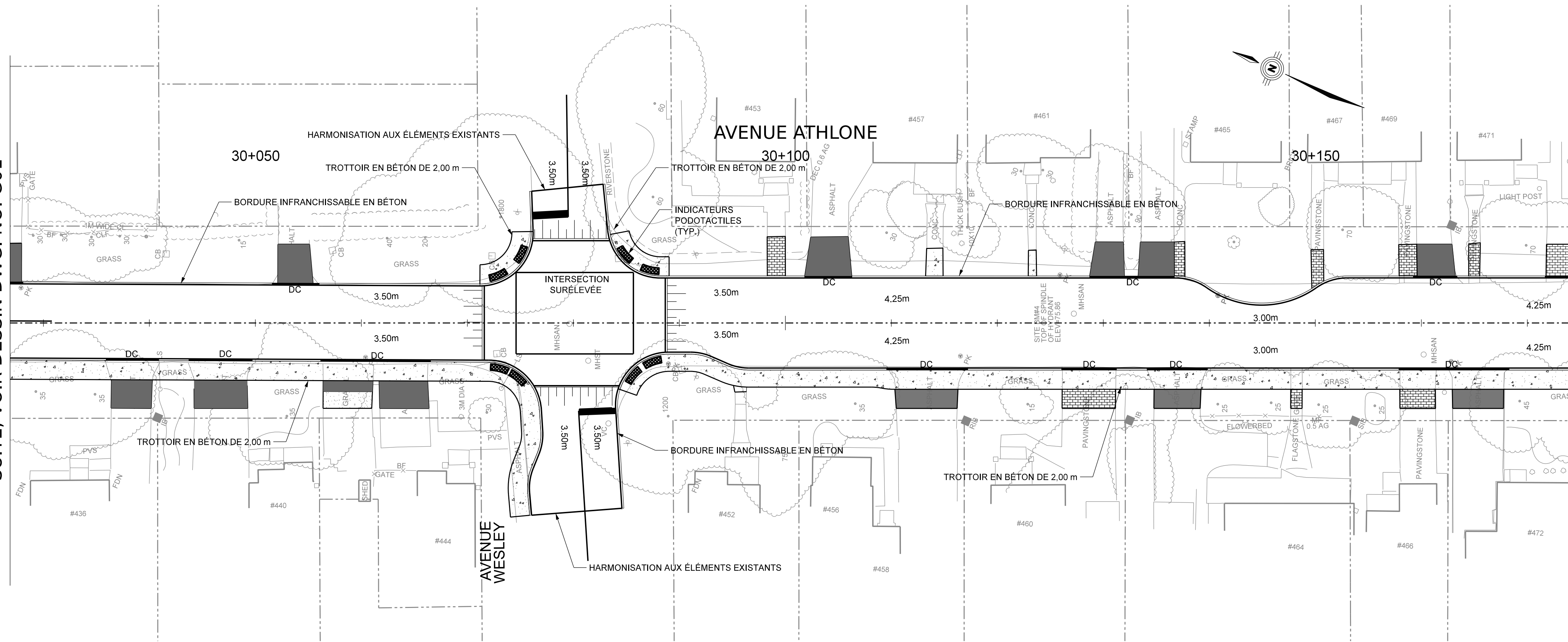
No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES  
ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET  
DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA  
DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION  
SUBSÉQUENTES.

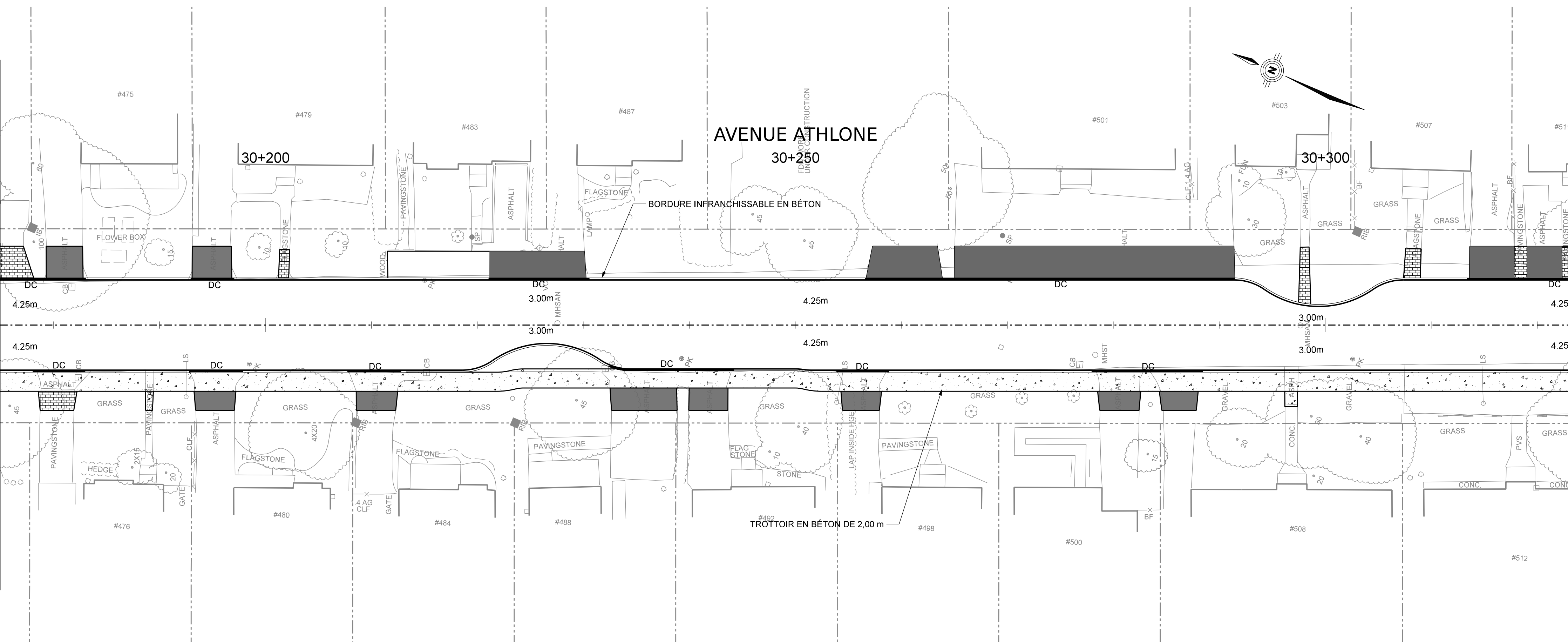
SUITE, VOIR DESSIN DWG. NO. G01

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+175.000



LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+175.000

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+325.000 VOIR DESSIN NO. G07

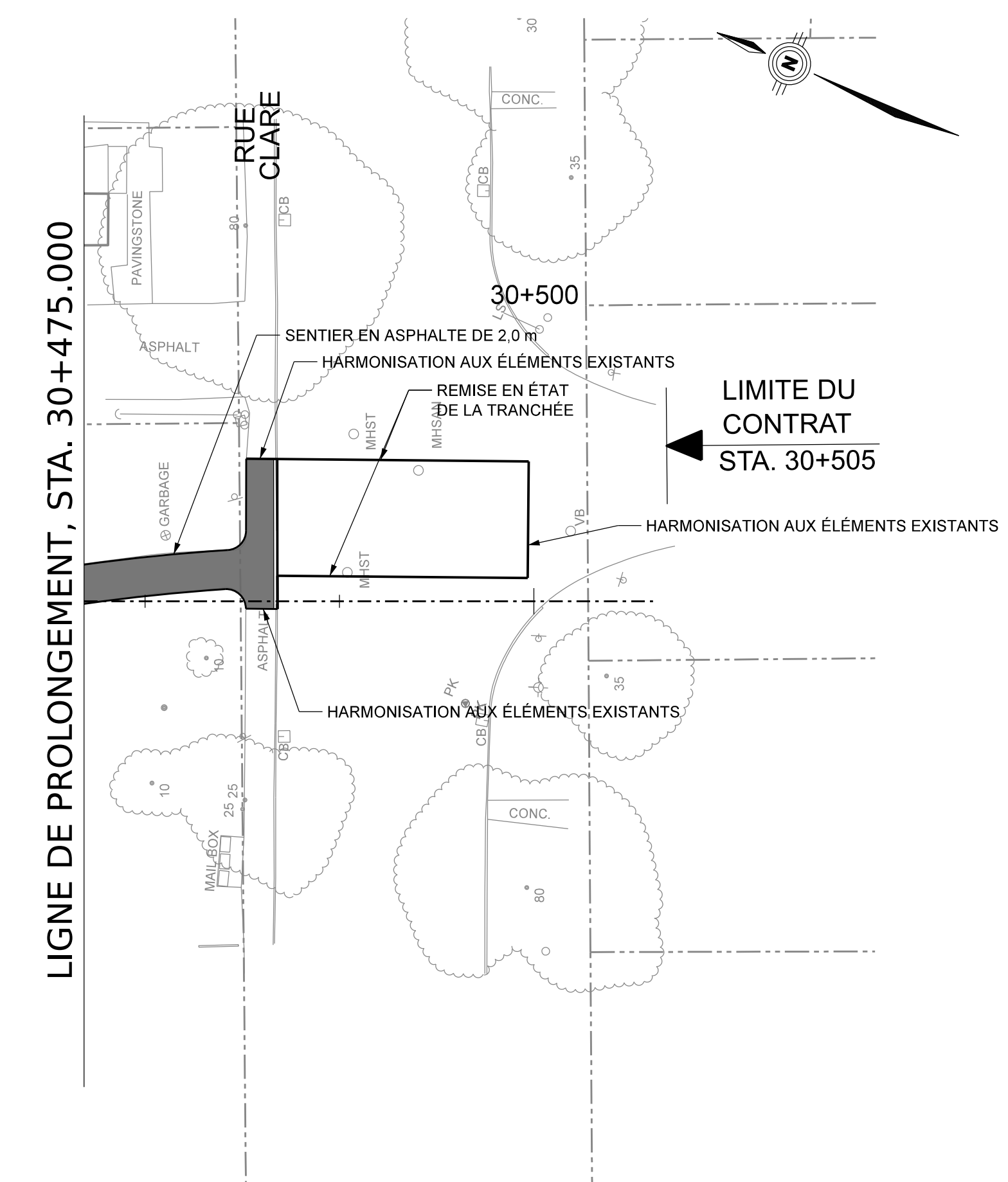


NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

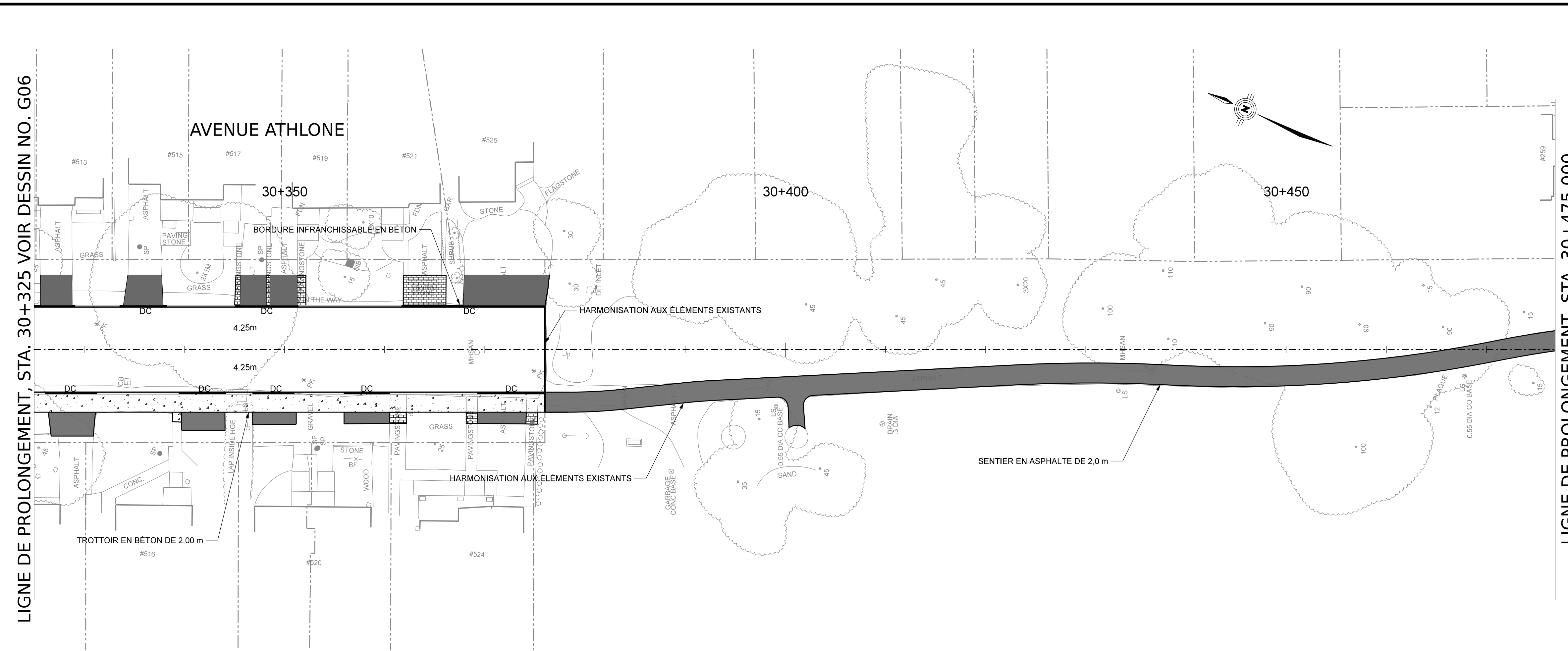
**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES  
ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET  
DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA  
DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION  
SUBSÉQUENTES.



LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+475.000

LIMITE DU  
CONTRAT  
STA. 30+505



LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+325 VOIR DESSIN NO G06

LIGNE DE PROLONGEMENT, STA. 30+475.000



NOTA: L'emplacement des ouvrages de services publics n'est donné qu'à titre indicatif. L'emplacement exact de ces ouvrages doit être déterminé en consultation avec les instances municipales et les sociétés de services publics concernées. L'entrepreneur doit démontrer qu'il connaît l'emplacement des ouvrages de services publics et est responsable de les protéger adéquatement contre les dommages.

No.	Description	By	Date (dd/mm/yy)
1	PUBLIÉ POUR EXAMEN	R.C.	18/03/2020

**NON DESTINÉ À LA CONSTRUCTION**

LA CONFIGURATION GÉOMÉTRIQUE DÉFINITIVE DES  
ENTRÉES DE COUR, DES ALLÉES PIÉTONNIÈRES ET  
DES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES SERA  
DÉTERMINÉE AU COURS DES PHASES DE CONCEPTION  
SUBSÉQUENTES.

